MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE — OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS



CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

janvier 1972

NOTE D'INFORMATION

n° 1

Concilier :

 les exigences de l'efficacité et de la rapidité.

avec

- le souci d'une méthode rigoureuse.
- au service d'un système permanent de collecte de l'information.

PREMIÈRES ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES DES TRAVAUX DU CEREQ

La mission générale du CEREQ a été définie par le décret n° 70-239 du 19 mars 1970 qui crée cet Institut interministériel de recherche spécialisé au sein de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions.

Il a été chargé de faire des études et susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution.

A ce titre, il doit (art. 23 du décret du 19 mars 1970) :

- procéder à l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Son programme d'activité, établi pour la période du deuxième semestre 1971 et de l'année 1972 par son Conseil de perfectionnement réuni le 28 avril 1971, et publié par instruction ministérielle du 15 juin 1971, s'efforce de concilier deux exigences apparemment contradictoires :

- 1º la nécessité, pour les administrations et organismes au service desquels s'exerce son activité, de disposer assez rapidement des premières conclusions de travaux, représente pour le CEREQ une contrainte dont il faut tenir compte;
- 2º le souci d'asseoir les bases de son action future sur un système permanent d'information et sur un approfondissement de la réflexion méthodologique, constitue également un impératif pour l'amélioration de la connaissance dans les domaines que le CEREQ a pour mission de couvrir.

Dans cette perspective, le premier programme du CEREQ se présente comme une tentative pour rendre compatibles ces deux exigences en recherchant, aussi systématiquement que possible, les complémentarités d'informations et la réciprocité des apports méthodologiques entre les différentes activités entreprises.

Traduire l'unité d'une démarche progressive dans un programme à moyen terme. Les thèmes choisis diffèrent par leur champ d'investigation, la méthode d'approche retenue, ainsi que par le volume et la nature des moyens mis en œuvre.

Cependant, tous s'ordonnent en fonction d'une même préoccupation et s'inscrivent dans une stratégie d'ensemble visant à éclairer la nature des relations entre la formation et l'emploi et à en expliquer les mécanismes, de manière à mettre en évidence les points sur lesquels devraient se porter l'attention des formateurs ainsi que les principaux axes d'une action possible d'adaptation.

Ces orientations seront énoncées de façon plus explicite dans un programme à moyen terme présenté au début de l'année 1972; mais d'ores et déjà les grandes lignes de la démarche projetée sous-tendent le choix et l'articulation coordonnée des thèmes inscrits dans le premier programme d'activité.

I. — L'ORIENTATION A MOYEN TERME

Une finalité générale : l'étude de la dynamique des relations entre la formation et l'emploi.

On peut caractériser l'objet des activités du CEREQ, en disant que sa mission essentielle consiste à étudier la dynamique des relations entre la formation et l'emploi.

Cette formulation définit une finalité générale; elle n'est pas suffisante pour déterminer un domaine de recherche précis.

Une telle indication permet toutefois de situer les priorités auxquelles doit s'attacher le Centre, et que chaque étude particulière doit s'efforcer de prendre en considération.

Elle donne en outre la mesure de l'ampleur des domaines d'investigation du Centre et des difficultés d'approche qui justifient l'élaboration d'une démarche progressive opérant par étapes successives.

Pour mener à bien sa tâche, le Centre doit parallèlement développer deux types d'actions, tendant :

- d'une part à améliorer la qualité de l'information, ce qui suppose que soient constamment perfectionnés ses instruments d'analyse;
- d'autre part, accroître la masse des données, ce qui implique la mise en place d'un dispositif permanent d'observation.

L'enrichissement progressif de la connaissance qui est attendu de la méthode employée doit porter ses fruits aux différentes étapes de son déroulement.

Ainsi l'on peut déterminer avec suffisamment de rigueur la nature, la validité et les limites des réponses qui pourront être apportées aux questions posées par les utilisateurs du Centre au fur et à mesure du développement de ses activités.

Avant d'examiner plus en détail les différents types d'approche des problèmes, il convient de brosser très rapidement le cadre général dans lequel chacune d'elles doit s'intégrer.

Les premiers résultats attendus :

Compte tenu de l'état actuel
tendus :

- repérer,
- décrire,
- constater.

Compte tenu de l'état actuel des connaissances, du degré d'élaboration des instruments méthodologiques et corrélativement de la valeur de l'information statistique, tant au plan national qu'international, les résultats qui pourront être diffusés à court terme ne dépasseront guère le niveau de la présentation descriptive autorisant un repérage des points les plus sensibles et permettant de dresser des constats utiles pour les formateurs.

Il en va ainsi dans les deux domaines principaux d'investigation sur lesquels les études du CEREQ doivent prendre appui en les développant simultanément :

- l'analyse des composantes de la qualification des individus;
- l'analyse qualitative des emplois et fonctions.

Les méthodes d'analyse des postes de travail ne sont pas adaptées à la mission du CEREO. L'étude de la qualification ne peut être directement entreprise immédiatement car les instruments d'analyse font souvent défaut ou se trouvent être contestés. Ainsi les méthodes d'analyse et d'évaluation des postes de travail sont très étroitement dépendantes des objectifs poursuivis par ceux qui les utilisent soit à des fins d'organisation ou d'ordonnancement des tâches soit pour la détermination de grilles de rémunération. Elles s'inscrivent donc dans le cadre très contingent de l'organisation technologique et administrative propre à chaque firme ou entreprise; une interprétation suffisamment rigoureuse des données recueillies par ces méthodes imposerait donc le recours à des procédés de micro-analyse socio-économique, avec toutes les contraintes de temps et de moyens que cela implique.

De plus, les méthodes généralement employées dans ce domaine prennent en considération le concept d'emploi qui s'avère insuffisant pour les objectifs poursuivis par le CEREQ.

Le Centre doit en effet s'orienter vers une approche moins parcellaire de l'activité professionnelle afin de mieux situer les différentes variables caractéristiques de l'individu et de l'emploi dans le contexte où ceux-ci évoluent, en prenant en compte l'ensemble des facteurs psychologiques, sociaux, technologiques et organisationnels qui constituent leur environnement.

La présence d'un individu dans un emploi s'inscrit en effet dans un réseau complexe de relations où le rôle des contraintes tenant à la politique de promotion propre à l'entreprise, aux tensions du marché du travail, à la mobilité de la famille, est tout aussi important que l'apparente rationnalité des comportements, liés à l'utilisation des formations et au déroulement des carrières envisagées pour les valoriser.

C'est pourquoi, l'étude des filières d'accès aux emplois comme l'analyse des carrières ne peuvent être abordées dans l'immédiat que sous la forme de description des cheminements professionnels observés.

La mise au point d'instruments nouveaux est nécessaire.

Pour dépasser le stade du constat, et progresser dans l'interprétation des résultats relevés, il faudra développer deux catégories d'instruments, touchant :

- à l'analyse des systèmes impliquant une meilleure connaissance :
 - de leur organisation,
 - des mécanismes de leur transformation,
- à l'analyse des contenus supposant la mise au point d'instruments méthodologiques adaptés à :
 - la connaissance des fonctions professionnelles et de leur évolution propre,
 - la transcription des acquis dus à la formation ou à l'expérience en termes de compétences pour l'exercice d'une fonction.

Ces considérations générales permettent de mieux définir ce que le Centre sera en mesure d'apporter aux responsables des actions de formation, d'orientation et d'information, aux différentes étapes de son développement.

Une stratégie pour fournir des réponses valables aux préoccupations des utilisateurs des travaux du Centre. En montrant clairement son souci d'organiser son activité selon un schéma logique et chronologique, le CEREQ doit éviter l'écueil d'une activité dispersée au gré des sollicitations diverses dont il pourrait faire l'objet. Bien loin de chercher à forger ses instruments en vase clos, le CEREQ, en adoptant une attitude de cette nature, doit se mettre en état de fournir à ses partenaires les réponses à leurs préoccupations, telles qu'elles auront pu être formulées ensemble, dans un dialogue où l'on aura le souci constant de la validité de l'information susceptible d'être recueillie et des limites des interprétations autorisées par le niveau du progrès méthodologique atteint à un moment donné.

Ainsi définie dans ses objectifs généraux, la stratégie du Centre empruntera trois voies d'approche privilégiées conduisant à cerner de plus près les phénomènes d'articulation entre la formation et l'emploi et à tracer de manière plus précise les contours de la notion de qualification.

- la première voie vise à appréhender les processus d'évolution des qualifications en recourant aux techniques de l'analyse de système.
- la seconde consiste à observer les modalités d'accès aux emplois et les différentes formes que revêt l'insertion professionnelle des jeunes à tous les niveaux de formation.
- la troisième enfin tendra à développer les analyses de contenu, tant celle des fonctions professionnelles que celle des formations.

1-1. — La connaissance des processus d'évolution des qualifications.

Ainsi qu'on l'a déjà souligné, la micro-analyse des emplois ou des postes de travail ne répond pas aux préoccupations du CEREQ, le concept même d'emploi s'avérant insuffisant et imprécis pour éclairer convenablement la nature véritable de la relation entre la formation et l'activité professionnelle.

Abordant successivement les différents domaines de l'activité économique, la démarche du Centre s'orientera vers la recherche des facteurs qui influent sur les transformations de l'organisation du travail.

Une application de l'analyse de système pour observer l'évolution des qualifications professionnelles. L'analyse de système qui sera pratiquée à cette occasion se situera à trois niveaux :

- l'étude des fonctions professionnelles, conçues comme les sous-systèmes de base des entreprises, au niveau desquels on s'efforcera de saisir les relations complexes entre les variables touchant à l'organisation, aux techniques et technologies, aux comportements... l'approfondissement de la méthode explicative de ces relations conduira le CEREQ à susciter auprès d'organismes spécialisés des recherches contribuant à mettre en lumière le rôle des facteurs déterminants dans les domaines de la sociologie industrielle, de la psychologie ou de l'ergonomie.
- l'étude de l'organisation des firmes, entreprises et établissements au regard des techniques mises en œuvre constitue une approche différente qui doit fournir les éléments d'explication de l'évolution des structures d'emploi et permettre d'améliorer la prévision, en fonction d'un jeu d'hypothèses probables d'évolution des secteurs d'activités.
- l'observation des grandes tendances d'évolution de l'emploi relève d'une approche plus globale de caractère économique qui doit donner à l'ensemble de l'investigation un cadrage global montrant l'évolution de la répartition des grandes fonctions sociales et productrices entre les agents économiques.

Une méthode expérimentée dans le cadre du premier programme d'activité.

Le rôle de l'innovation.

La notion de fonction professionnelle. Le programme d'activité pour 1971 et 1972 fournit une première occasion pour expérimenter cette méthode qui, grâce à sa généralisation et à l'enrichissement que lui apporteront les recherches complémentaires entreprises, doit fournir une information nouvelle et originale dans deux directions essentielles pour les prévisions sur lesquelles s'appuieront les systèmes de formation :

- elle permettra en premier lieu de mieux saisir les mécanismes qui opèrent des transformations du travail humain et le rôle que joue le processus d'innovation, tant au plan des techniques que de l'organisation, dans l'évolution des activités professionnelles.
- elle conduira à dégager progressivement une image des fonctions professionnelles qui ne soit plus étroitement tributaire des classifications d'activités économiques mais qui tente au contraire de faire apparaître les traits communs à des types d'activité s'exerçant dans des branches différentes.

I-2. — L'étude des modalités d'accès aux emplois et des cheminements professionnels.

L'analyse de l'accès aux emplois peut être abordée simultanément par deux voies différentes et complémentaires :

- l'une consiste à partir des formations pour observer comment s'effectue l'insertion dans la vie active de ceux qui en sont tous issus ;
- l'autre consiste à repérer les origines des candidats à une catégorie d'emploi déterminée.

La comparaison des résultats obtenus par ces méthodes ainsi que la possibilité d'une interprétation correcte supposent que les informations soient collectées avec le même degré de finesse.

Les données recueillies sur le devenir professionnel des élèves et étudiants, au cours des premières années suivant leur sortie de l'appareil de formation, fournissent un éclairage sur le passage du système éducatif à la vie active.

La constitution de séries chronologiques permet de repérer le sens de l'évolution de cette articulation et de disposer ainsi d'un premier indicateur, certes encore très imparfait, sur le degré d'adéquation des formations à leurs objectifs.

Une meilleure connaissance des fonctions professionnelles sera cependant indispensable pour exploiter toutes les possibilités de cette démarche qui doit aboutir à des diagnostics sur l'utilisation réelle et le profit tiré de la formation dans l'exercice d'une activité.

L'analyse de l'origine des populations accédant à une catégorie d'emploi doit être conduite parallèlement bien qu'elle pose des problèmes d'interprétation plus délicats.

Une démarche progressive doit également être adoptée sur ce point.

Entreprise à titre expérimental à l'occasion du premier programme d'activité, l'investigation qui doit conduire à une meilleure interprétation des biographies professionnelles, se situera à trois niveaux :

l'analyse statistique permettra de caractériser la mobilité professionnelle en termes de fréquences de passage entre les différents types d'emplois. La disposition de séries statistiques sur ces problèmes constitue une première étape indispensable pour repérer l'existence de réseaux d'emplois;

Constituer une information systématique sur l'insertion professionnelle des anciens élèves et étudiants. Aborder progressivement l'étude des carrières et l'interprétation des biographies professionnelles.

— la description des carrières dans les entreprises doit apporter des renseignements sur la nature et l'évolution des exigences pour l'accès aux emplois et sur les différents cheminements suivis par les personnes actives. Mise en relation avec l'analyse des politiques suivies par les entreprises cette observation des carrières doit permettre de déceler les changements qui s'opèrent dans les modalités d'accès aux emplois.

Ces deux premières directions d'études constituent une base indispensable d'information pour aborder l'analyse plus approfondie de la nature et de l'évolution des exigences de qualification.

— la troisième direction d'étude visera précisément à discerner ce qui, dans l'exercice de l'activité professionnelle fait appel à des acquis de l'expérience et ce qui relève des connaissances fournies par la formation initiale ou ultérieure.

L'accent sera mis essentiellement sur l'analyse des modes opératoires et des processus intellectuels auxquels ont recours les individus dans l'exercice de leurs fonctions et sur le rôle que peut jouer l'appareil de formation dans l'acquisition des compétences.

Cette démarche est évidemment très liée au développement de l'analyse des contenus de fonction et de formation que l'on devra faire progresser selon le même rythme.

I-3. — Le développement des analyses des contenus et des éléments de qualification.

La démarche dans ce domaine doit utiliser une méthode expérimentale.

Le souci d'aller en profondeur dans les observations et l'analyse des contenus doit en effet accompagner les études conduites selon les deux voies d'approche précédemment décrites et faciliter le franchissement des différentes étapes de leur développement.

Une préoccupation constante : améliorer la qualité des informations et leur valeur descriptive.

Le but poursuivi ne consiste pas à introduire une variété complémentaire d'étude visant à forger de manière autonome un instrument d'analyse applicable dans une seconde phase.

Il s'agit en réalité de greffer une préoccupation constante sur les thèmes choisis dans chaque programme d'activité, pour améliorer le niveau qualitatif de l'information recueillie.

Cette approche se heurte à l'heure actuelle, à deux obstacles qu'il faut pouvoir surmonter progressivement en évitant la dispersion des efforts et le danger d'arbitraire :

- le risque d'une déperdition d'énergie dans des études se situant à des niveaux trop fins de l'analyse des postes de travail a été précédemment souligné;
- l'absence d'un outil d'investigation conçu en fonction des objectifs poursuivis par le Centre constitue un handicap au départ.

Définir un langage commun pour appréhender le concept de qualification.

La notion même de qualification est en effet fuyante. Ses multiples facettes ne peuvent être cernées que d'une manière très progressive, impliquant une harmonisation entre le langage habituellement utilisé à son sujet par les spécialistes des sciences du travail et celui des éducateurs et formateurs.

La qualification est un concept relatif, qu'il ne paraît pas possible de réduire à une simple addition d'éléments individualisables et mesurables d'une manière parfaitement objective.

Cette considération ne signifie pas qu'il faille *a priori* renoncer à toute tentative de quantification dans l'appréciation des compétences professionnelles et des apports de formation. Elle vise à situer la limite d'une direction de recherche qui ne prend sa signification que par rapport aux phénomènes que l'on cherche à saisir, c'est-à-dire la nature des relations entre la formation et le travail, conçue dans une perspective utilisable par ceux qui auront à remodeler ou adapter les contenus et méthodes d'enseignement ou à créer de nouvelles filières répondant aux besoins nouveaux détectés.

Dans un premier temps, l'activité du CEREQ devra être centrée sur l'amélioration de la valeur des descriptions des emplois et des fonctions professionnelles tandis que parallèlement l'effort se portera sur l'analyse comparative des éléments de qualification procurés par les diverses formations.

II. — LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS A MOYEN TERME DANS LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ POUR 1971 ET 1972

Articuler l'orientation méthodologique et l'organisation des activités du Centre.

La démarche méthodologique que compte suivre le CEREQ ayant été ainsi définie dans ses grandes lignes, il convient d'examiner très rapidement les modalités selon lesquelles les orientations générales se traduisent en actions concrètes dans le premier programme d'activité du Centre.

Pour les raisons précédemment évoquées, il n'est ni possible ni souhaitable de tracer une ligne de séparation nette entre d'une part, des actions visant à créer une information lourde et systématique s'appuyant sur des échantillons nationaux représentatifs, et, d'autre part, des études plus ponctuelles cherchant à faire progresser la méthodologie de manière autonome.

Il importe cependant, pour clarifier l'organisation pratique du travail entrepris par le Centre, de distinguer deux grandes catégories d'activités en fonction de leurs préoccupations dominantes, étant entendu que les démarches doivent être intimement imbriquées et que les équipes du Centre ne seront pas étroitement spécialisées en fonction d'un des deux types d'approche.

- II-1. La première grande catégorie regroupe toutes les activités qui visent à mettre en place les dispositifs permanents d'information et les instruments techniques sur lesquels prendra appui l'ensemble de l'activité du Centre.
 - quatre classes d'activités sont distinguées au sein de cette première catégorie :
- Il-1.1. Les études et enquêtes qui permettront de constituer progressivement, en collaboration étroite avec les établissements d'enseignement et les centres de formation, des échantillons permanents d'anciens élèves et étudiants.

A ce titre, le programme 1971 et 1972 poursuit et développe l'effort entrepris antérieurement dans le cadre du Service central des statistiques et de la conjoncture du ministère de l'Education nationale auprès des anciens élèves d'I.U.T. et des préparations de techniciens.

Constituer des échantillons permanents, périodiquement interrogés. Deux directions d'investigation nouvelles s'y ajoutent : la première concerne les élèves ayant préparé un B.E.P., la seconde consiste à lancer un dispositif d'observation de l'insertion professionnelle au niveau des universités.

Il-1.2. Les études et enquêtes qui conduiront à doter le Centre d'un réseau d'observation des fonctions professionnelles, grâce notamment au concours des organisations syndicales et professionnelles nationales, régionales, et sectorielles, et avec la collaboration active des échelons régionaux de l'emploi du ministère du Travail.

L'investigation, poursuivie selon la méthode précédemment décrite, sera menée auprès d'échantillons nationaux d'entreprises des différentes branches.

Chaque programme tendra à réaliser un équilibre entre l'étude des activités industrielles d'une part, et celle des services d'autre part.

En fonction notamment des priorités qui paraissent se dégager des travaux préparatoires du VI° Plan, les branches suivantes ont été retenues pour 1971 et 1972 :

- secteur des industries : Chimie et Mécanique ;
- services : la fonction sanitaire, les prestations de services au niveau supérieur (sociétés de services...) et les professions du tourisme.

L'accès aux sources d'informations existantes.

II-1.3. Pour développer ses actions futures, le CEREQ doit s'appuyer sur des instruments permanents qui lui donneront un accès facilité aux sources d'information dont il a un constant besoin.

Cela suppose qu'il puisse aisément accéder à tous les fichiers existants, qu'il contribue, par des liaisons appropriées, à les améliorer ou à en exploiter les renseignements, voire qu'il constitue lui-même de nouveaux fichiers adaptés à ses besoins.

Parmi les efforts entrepris en ce sens, il convient de noter les travaux lancés actuellement sur les professions du journalisme, sur les ingénieurs diplômés et les docteurs ès sciences, ainsi que l'opération envisagée auprès des centres et organismes de conseil et d'orientation pour recenser les préoccupations de leurs consultants.

Participer à l'amélioration de l'information statistique.

II-1.4. Le Centre contribuera également d'une manière permanente à l'amélioration et à l'enrichissement de l'appareil statistique et documentaire.

Il participera à ce titre aux travaux entrepris sous l'égide de l'Institut national de la statistique et des études économiques et du ministère du Travail pour la révision et l'actualisation des nomenclatures d'emplois et d'activités.

Il apportera également son concours aux services documentaires de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions en lui fournissant, à l'occasion de chacune des études entreprises, des éléments permettant de constituer des monographies descriptives d'emplois et en élaborant progressivement un dictionnaire des métiers.

II-2. — La seconde catégorie d'activité rassemble les préoccupations qui ont pour but de mettre au point progressivement les instruments méthodologiques du Centre.

Elle se distingue de la première en ce sens que les études entreprises ne cherchent pas à recueillir une information systématique visant à la représentativité.

Expérimenter sur des points d'application particullers des méthodes nouvelles. Empruntant des thèmes étroitement reliés aux choix effectués pour la première catégorie, elles permettront de tester sur des points d'application plus limités des méthodes d'approche nouvelles dont la généralisation pourrait être envisagée ultérieurement.

- quatre rubriques principales peuvent être également distinguées pour 1971 et 1972 :
- II-2.1. Les études sur la liaison formation-emploi au niveau régional trouvent un terrain privilégié d'application sur la façade méditerranéenne dans le cadre d'un dispositif d'étude birégional piloté par la DATAR. En collaboration

avec les administrations régionales et des organismes d'études locaux une méthode originale sera mise au point pour l'étude des liaisons qualitatives entre le développement économique et celui de l'appareil de formation.

- Il-2.2. L'analyse des fonctions professionnelles et des contenus d'emploi s'attachera à faire apparaître les traits communs à une famille d'emplois. L'étude qui est entreprise devra mettre en évidence la manière dont s'effectue la distinction des tâches entre les ingénieurs et leurs collaborateurs.
- II-2.3. L'analyse de la qualification et de ses composantes sera amorcée sur plusieurs thèmes particuliers concernant :
 - les différents types de qualifications en langues vivantes et leur expression en terme de besoins ressentis par les employeurs ;
 - la diffusion au travers des différents types et niveaux d'emplois des besoins relatifs aux techniques de gestion;
 - les éléments d'appréciation de la qualification des techniciens supérieurs dans l'industrie, étudiés sur un échantillon des régions de Bourgogne et de Franche-Comté :
 - le rôle de l'innovation dans la fonction des cadres;
 - les éléments constitutifs de la qualification en informatique (il s'agit de poursuivre une étude entreprise antérieurement dans le cadre d'une commission interministérielle sur les besoins de formation en informaticiens).
- II-2.4. L'étude des modalités d'accès au emplois et des déroulements de carrière donne lieu à deux sujets inscrits au programme :
 - le premier essaiera de repérer les diverses orientations prises dans la vie active par une catégorie de diplômés spécialisés de l'Université de Rennes;
 - le second tentera de mettre en évidence les différences d'origine des candidats aux emplois tertiaires, en fonction du niveau et de la nature des formations reçues.

L'analyse des contenus et méthodes de formation et de leur contribution à la qualification professionnelle ne figure pas dans cette liste des activités du Centre pour 1971 et 1972.

Il ne s'agit point là d'une lacune. Cette attitude exprime simplement le fait que le rôle du Centre en ce domaine consistera à établir des liaisons appropriées avec les organismes de recherche spécialisés dans l'étude des sciences de l'éducation ou de leurs applications. La désignation des conseillers pédagogiques du Centre, qui interviendra prochainement viendra renforcer l'efficacité de ces liaisons.

Organiser les relations entre les études du CEREQ et des recherches en sciences de l'éducation. Des relations privilégiées devront s'établir à cet égard d'une part, au niveau national avec l'Institut national de documentation et de recherche pédagogique, d'autre part, avec les Instituts et Unités d'enseignement et de recherches ayant des programmes dans le domaine des sciences de l'éducation. Il conviendra dans le premier cas de parvenir à une coordination des programmes des deux organismes sur des sujets complémentaires tandis que dans le second cas le CEREQ pourra de son côté susciter des recherches auprès des universités.

Une diffusion rapide des résultats obtenus.

Ainsi définies dans leurs grandes lignes, les orientations générales des activités du Centre pour le moyen terme s'inscrivent dans une démarche qui procède d'un souci de cohérence globale et d'une volonté affirmée d'apporter à chaque étape de son développement des réponses valables aux préoccupations de ceux qui auront à utiliser le résultat de ses travaux.

Dans ses rapports avec les responsables des politiques de la formation et de l'emploi, avec les organismes et services ayant des missions de conseil, d'information et d'orientation, ainsi qu'avec les organisations syndicales et patronales, le Centre devra constamment veiller à ce que toute information nouvelle soit rapidement diffusée et présentée selon leurs besoins.

Une contribution à l'amélioration de la connaissance de la qualification professionnelle. L'amélioration de la qualité des prestations fournies par le Centre à ses interlocuteurs suppose néanmoins que le souci de l'efficacité à court terme s'accompagne d'efforts parallèles pour mettre en place un dispositif permanent de collecte de l'information et pour forger les outils d'investigation qui seuls permettront de procurer à plus longue échéance une meilleure connaissance de la qualification professionnelle et de ses composantes.

C'est à cette condition seulement que le Centre sera en mesure à l'avenir d'apporter une contribution solide aux actions d'adaptation des formations et à un enrichissement des méthodes de prévision.



LA DÉMARCHE DU CEREQ ET LES RÉSULTATS ATTENDUS

ORIENTATIONS D'ÉTUDES	POSSIBILITÉS ACTUELLES		OBJECTIFS A TERME	
	Domaines d'application	Intérêts et limites	But à atteindre	Instruments à élaborer
i. — FONCTIONS ET EMPLOIS — Observation des mécanismes d'évolution	 Relations entre les structures de l'emploi et les variables ca- ractéristiques des entreprises 		Analyse des facteurs explicatifs déterminants de l'évolution des fonctions	Outil d'observation de la liaison fonction-organisation
Contenu des fonctions et emplois	Description des fonctions et emplois : collecte systématique d'informations selon une grille préétablie		sionnelles en termes de forma- tion initiale ou permanente	Outil d'analyse des fonctions — Mise au point d'un modèle d'appréhension des contenus de fonction — Analyse des processus et modes opératoires
II. — ACCÈS AUX EMPLOIS ET CHEMINEMENTS PROFESSIONNELS — Insertion professionnelle	Analyse statistique du devenir professionnel des anciens élè- ves et étudiants	 Information sur l'utilisation : des formations reçues sur les types d'emplois occupés Ne permet pas de prévoir les besoins en formations nouvelles 	conjoncturels sur les insertions professionnelles	logiques — Amélioration des nomenclatures
Etude des carrières	 Description de carrières dans les entreprises, en liaison avec leur politique de personnel 		des acquis de formation d'expérience professionnelle des autres facteurs individuels économiques et ac	 Interprétation des acquis Interprétation des biographies professionnelles des individus Utilisation outil d'analyse des fonctions Mise au point outil analyse des formations
Réseaux d'emploi	Mise en évidence des fré- quences de passage entre les emplois		Analyse de la configuration des réseaux Constitution de groupes de fonctions homogènes	— Utilisation combinée des autres outils d'analyse

Librairles-Imprimeries Réunies 7, rue Saint-Benoît, Paris-VI° 548-24-75 - 548-54-83

Rédaction-administration C E R E Q 58, bd du Lycée, 92-VANVES